Nations Unies E/CN.7/2019/L.1/Add.7

Conseil économique et social

Distr. limitée
21 mars 2019
Français
Original : anglais

Commission des stupéfiants
Soixante-deuxième session
Vienne, 14-22 mars 2019

Projet de rapport

Rapporteur : Alvaro Salcedo Teullet (Pérou)

Additif

Recommandations des organes subsidiaires de la Commission

1. À sa 13e séance, le 21 mars 2019, la Commission a examiné le point 13 de l'ordre du jour, intitulé « Recommandations des organes subsidiaires de la Commission ».

2. Elle était saisie pour ce faire du rapport du Secrétariat sur les mesures prises par ses organes subsidiaires (E/CN.7/2019/7).

3. Des déclarations liminaires ont été faites par la Chef du Secrétariat des organes directeurs de l'ONUDC et par le Chef de la Section de l'appui à l'application de la Convention du Service de la criminalité organisée et du trafic illicite de l'ONUDC.

4. Des déclarations ont été faites par les représentantes et représentants de la Chine, de la République de Corée et des États-Unis.

5. Les observateurs de l'Azerbaïdjan et de la République-Unie de Tanzanie ont également fait des déclarations.

Délibérations

6. L'observateur de l'Azerbaïdjan a présenté les conclusions de la cinquante-troisième session de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient, que le Gouvernement azerbaïdjanais avait accueillie en novembre 2018. Il a fait observer que les sessions de la Sous-Commission et les réunions des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues constituaient une excellente plateforme pour renforcer les cadres de coopération internationale et débattre des recommandations concernant les mesures à prendre. Les participants à la session de la Sous-Commission avaient mis en évidence la menace nouvelle que représentait l'utilisation du darknet et des cybermonnaies à des fins criminelles liées aux drogues. Ils avaient en outre évoqué les difficultés croissantes rencontrées dans le domaine du contrôle des précurseurs et avaient débattu de l'avenir des programmes de développement alternatif.

Merci de recycler

7. L'observateur de la République-Unie de Tanzanie a présenté les conclusions de la vingt-huitième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique, qu'il avait présidée à Dar es-Salaam en septembre 2018. Les participants à la Réunion avaient examiné les liens existant entre le trafic de drogues et la criminalité organisée en Afrique, les meilleures pratiques suivies en matière de réforme pénitentiaire et les mesures de substitution aux condamnations et aux peines. Ils avaient également abordé le thème de la sensibilisation aux questions liées aux drogues en milieu éducatif.

8. Au sujet de la quarante-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique, un orateur a noté que l'échange de renseignements et l'examen de cas concrets avaient été encouragés par les participants. Il a en outre souligné que les Réunions devraient être consacrées principalement aux questions de détection et de répression. Un autre orateur a fait observer que la Réunion avait porté sur des questions relatives au blanchiment d'argent et aux flux financiers illicites et a donné des exemples concrets pour illustrer la manière dont différents pays avaient réagi dans des affaires impliquant l'utilisation du darknet couplée à celle de cybermonnaies.

9. Un orateur a exprimé son soutien en faveur des travaux des organes subsidiaires de la Commission et s'est félicité des rapports et recommandations découlant des réunions de ces organes, qui donnaient des orientations à partir de perspectives régionales. Les efforts constants que les organes subsidiaires déployaient pour donner suite aux recommandations pratiques figurant dans le document final de la trentième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulé « Notre engagement commun à aborder et combattre efficacement le problème mondial de la drogue », ont également été salués. En outre, on a noté que, de l'avis des organes subsidiaires, il était nécessaire d'adopter des approches globales et équilibrées pour aborder les aspects du problème mondial de la drogue relatifs à l'offre et à la demande.